

LA POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE DE LA SAEMES

►► Agir ensemble sur l'énergie

Pour produire l'énergie nécessaire à notre façon de vivre, nous avons consommé et continuons à consommer beaucoup de ressources naturelles, surtout du pétrole et du charbon. Mais ces ressources s'épuisent vite et leur utilisation a des conséquences importantes sur l'état de notre planète. En créant toutes sortes de pollutions, l'énergie consommée modifie la qualité de l'air, de l'eau, des sols et des espaces où vivent les animaux. Elle émet aussi beaucoup de gaz à effet de serre, qui perturbent petit à petit notre climat.

► Le saviez-vous ?

Une photocopieuse peut consommer jusqu'à 80% de son énergie en mode d'attente. De façon générale, les appareils électriques en veille, consomment encore 40% de l'énergie dont ils ont besoin en plein fonctionnement.



Parc Quai Branly Tour Eiffel – Paris 7^e

Ce que fait la SAEMES :

- La consommation électrique de la SAEMES est de 15 millions de KW/an.
 - Des tableaux de bord des consommations selon la configuration des sites ont été créés pour évaluer et maîtriser les dépenses électriques.
 - Des détecteurs de présence sont progressivement installés sur tous les parcs (les lumières s'éteignent automatiquement lorsque plus aucun mouvement n'est observé). Ce type de système a été mis en place au siège courant 2010.
- Une veille technologique nous permet de mettre en place des équipements plus économes.

►► Agir sur les transports et la mobilité pour réduire la pollution de l'air

Le secteur du transport est responsable de 26 % des émissions de gaz à effet de serre, lui-même principal responsable du dérèglement climatique. La croissance du trafic a eu comme conséquence d'augmenter ces émissions de 23 % depuis 1990. En outre, les ressources pétrolières ne sont pas inépuisables.

► Le saviez-vous ?

Un autobus rempli de passagers (35 à 40 personnes) permet de retirer 40 véhicules de la route aux heures de pointe, et d'économiser ainsi 70 000 litres de carburant par an. A Paris, la vitesse moyenne du métro est de 27 km/h. Celle d'une voiture est de 18 km/h. Et celle d'un vélo de 13 km/h.

Pour des trajets inférieurs à deux kilomètres, il faut essayer de ne pas prendre la voiture. Elle consomme et pollue de 50% à 80% en plus au premier kilomètre



Ce que fait la SAEMES :

- Ces dernières années la SAEMES a réduit sa flotte de véhicules de service en les passant en pool. Elle a développé la mise en pratique de déplacements intermodaux pour ses clients et son personnel (système d'autopartage, le Pass Navigo, des Vélos à Assistance Electrique...).
- Elle offre depuis 2007 l'abonnement Vélib' à ses salariés pour qu'ils puissent réaliser une partie de leurs déplacements professionnels.

►► Maîtriser et préserver la qualité de l'air

La qualité de l'air que nous respirons se dégrade de plus en plus. La cause : les polluants produits par les activités humaines dans les grandes villes, comme le dioxyde de carbone (CO₂), l'ozone, le dioxyde d'azote. Ainsi, les particules en suspension ont des effets nocifs pour tous. Les émissions de CO₂ proviennent de l'usage d'énergie liée aux déplacements, au chauffage, à l'électricité, à l'industrie et l'agriculture...

► Le saviez-vous ?

Un Français émet en moyenne 2,2 tonnes d'équivalent carbone par an et une voiture de service plus de 4 tonnes. Les transports sont responsables, en France, de 26 % des émissions de gaz à effet de serre.

Ce que fait la SAEMES :



Parc Sèvres Babylone - Paris 7^e

- Les parcs publics souterrains sont dotés d'analyseur CO/NO ou CO. La SAEMES s'engage à implanter des équipements équivalents sur ses parcs résidentiels non équipés. Grâce au système de guidage à la place, installé sur Sèvres-Babylone et Pyramides, les voitures trouvent plus vite une place et polluent moins.
- La SAEMES étudie également la possibilité d'installer des équipements de mesure dans les locaux d'exploitation des parcs pour contrôler la qualité de l'air.
- Pendant les travaux de rénovation des parkings, des dispositions sont prises afin de réduire les émissions de poussières (ex. : confinement des zones en démolition, utilisation de brumisateurs ...).

►► Agir pour moins de déchets

La prévention de la production de déchets, le réemploi et le recyclage permettent de réduire les pollutions liées à l'élimination finale des déchets. Mieux encore, la valorisation et la bonne gestion des déchets permettent de faire face à l'augmentation des coûts de collecte et de traitement des déchets, de développer de nouvelles filières de récupération et de créer des emplois.

La gestion des déchets d'équipements électroniques et électriques (DEEE) fait partie intégrante de la problématique de gestion des déchets dangereux.

► Le saviez-vous ?

Les Français jettent chaque année 28 millions de tonnes d'ordures, soit l'équivalent du poids de 2800 Tours Eiffel. Ces déchets pourraient couvrir la surface d'un terrain de football sur une épaisseur de plus de 7 km.

La gestion et le recyclage du papier dans l'entreprise sont des enjeux écologiques majeurs. L'usage du papier dans les entreprises est en hausse. Chaque employé consommerait entre 70 et 85 kg de papier par an, soit près de trois ramettes par mois, soit 2 arbres entiers.

Dans la nature, un sac plastique mettra entre 400 et 800 ans à disparaître, un gobelet en plastique entre 100 et 1000 ans.



Ce que fait la SAEMES :

- La SAEMES a mis en place le tri des déchets pour ses clients et le personnel du siège dès 2009.
- Les cartouches d'imprimantes sont recyclées au siège et le seront bientôt sur les parcs.
- Le papier utilisé par les salariés et les flyers commerciaux sont en papier recyclé ou provenant de forêts aménagées de façon durable (type label FSC) .
- Une campagne de ramassage des DEEE est organisée annuellement sur les parcs.
- L'ensemble des tubes fluorescents utilisés sur nos parcs sont centralisés sur le parc Bercy, puis recyclés par un organisme agréé. Pour mémoire, 800 kg de néons électriques, soit 4800 tubes sont recyclés par an.

►► Préserver l'eau, une ressource essentielle

L'eau douce ne représente que 2,5 % des ressources en eau de la planète, elle est rare et précieuse et doit être économisée. La ressource en eau renouvelable et disponible était de 7 500 m³/personne et par an en 1995, alors qu'elle atteignait 17 000 m³/personne/an en 1950. L'eau coûte cher, environ 3.01 € le m³ à Paris.

► Le saviez-vous ?

Une petite fuite d'eau sur un robinet représente 4 litres par heure soit 35 m³ par an (environ 100 € par an) dans le cas du goutte-à-goutte et 16 litres par heure soit 140 m³ par an (environ 450 € par an) pour un mince filet d'eau.



Parc Relais Val d'Europe
(Serris / Montévrain) 77

Ce que fait la SAEMES :

- Des compteurs d'eau sont installés sur chaque site. L'objectif fixé est de mettre en place des tableaux de bord pour assurer un suivi régulier de notre consommation afin de la maîtriser et éventuellement de la faire baisser.
- Pour les nouveaux parcs, dans la mesure du possible, nous nous efforçons de limiter cet impact.
- Par exemple, lors de la construction du parc relais Val d'Europe, un système de récupération des eaux de pluie a été installé afin de permettre l'arrosage des plantes des parois végétales.
- Ce parc a également été équipé d'une autolaveuse qui permet d'utiliser 70% d'eau en moins que les méthodes de nettoyage conventionnelles.